



PROCÈS-VERBAL
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE SAINT-MALO
2022-2023



Séance ordinaire tenue le 7 juin 2023
À 17h au local 133 (Arts & science)

MEMBRES PRÉSENTS ET ABSENTS

GROUPE REPRÉSENTÉ	NOMS	Personne s absentes
Parent	Odile Côté-Rousseau	
Parent	Christine Gagné	
Parent	Antony Gagné-Gagnon	
Parent	Johari Hamida Salum	X
Parent	Mariann St-Hilaire	
Personnel enseignant	Laura Parent	
Personnel enseignant	Corinne Sévigny-Lévesque	
Personnel professionnel	Audrey Girard	
Personnel de soutien	Laurie Lafranchise	
Service de garde	Isabelle Mahar	
Représentant de la communauté	Éric Cadorette	X
Représentant de la communauté	Steven Ouellet	X
Direction d'école	Yann Auclair	
Aide à la direction	Audrey Noël	

N° résolution

1 Mot de bienvenue

Mme Côté-Rousseau souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes à la rencontre.

Elle souligne le climat favorable et collaboratif du conseil d'établissement de cette année.

043-CE
22/23-xx

2 Lecture et adoption de l'ordre du jour (Adoption) 🚩

Mme Côté-Rousseau effectue la lecture de l'ordre du jour et demande s'il y a des points à rajouter.

Yann Auclair demande l'ajout d'un point « *Résolution pour le report du cours Culture et citoyenneté québécoise* ». Ce point sera abordé dans la section « *Autres sujets* ».

Corinne Sévigny-Lévesque propose l'adoption de l'ordre du jour avec l'ajout au point « *Autres sujets* ». Proposition adoptée à l'unanimité.

3 Questions du public

Il n'y a pas de public.

043-CE
22/23-xx

4 Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du 3 mai 2023 (Adoption) 🚩

Mme Côté-Rousseau fait la lecture du procès-verbal.

Christine Gagné demande une modification au point 5 « *Suivi au procès-verbal de la réunion du 15 mars 2023* » : au deuxième paragraphe, il faudrait ajouter le nom de famille de Corinne.

Laura Parent propose l'adoption du procès-verbal avec la modification au point 5. Proposition adoptée à l'unanimité.

5 Suivi au procès-verbal de la réunion du 3 mai 2023 (Information)



Yann Auclair demande un suivi au point 13 « *Organisation scolaire 2023-2024* ». Il confirme qu'il poursuivra son mandat en tant que directeur de l'école Saint-Malo pour une seconde année en 2023-2024.

Isabelle Mahar annonce son départ du conseil d'établissement l'an prochain ainsi que de son poste à l'école Saint-Malo. Elle a accepté un poste au service de garde dans une autre école.

Isabelle Mahar demande un suivi au point 5 « *Suivi au procès-verbal de la réunion du 15 mars 2023* » concernant le projet d'identification des bénévoles. Ses démarches avec des fournisseurs pour les dossards n'étant pas concluante, elle laisse le soin à Christine Gagné de passer la commande avec le fournisseur *Impressions Caméléon*. Cette dernière fera une commande de 24 dossards, 12 larges et 12 x-larges, arborant le logo de l'école Saint-Malo sur le devant et l'inscription « *bénévole* » dans le dos. Le total de la facture sera d'environ 700\$. Pour la production, les dossards seront livrés à l'école avant la fin de l'année scolaire ou au début de la prochaine année (août-septembre).

Laura Parent souhaite effectuer un suivi au point 12 « *Consultation des élèves* » : Étant donné la fin d'année mouvementée, Laura Parent n'a pas eu le temps de compiler les résultats du sondage des élèves. Elle le fera dans les semaines à venir.

Isabelle Mahar souhaite effectuer un suivi au point 8 « *Sorties éducatives* » : À la suite de la consultation des parents, seulement un élève aura besoin du service de garde pour la journée de compensation du 20 juin 2023. Pour celle du 21 juin 2023, tous les besoins pourront être comblés.

6 Correspondance reçue (Information)

Odile Côté-Rousseau a reçu une lettre des *Services TDAH&+* qui invite les intervenants et les parents à un colloque qui se tiendra à l'automne prochain. Plusieurs conférences sur le thème du TDAH et d'autres troubles seront présentées. L'invitation sera affichée dans le prochain *Éco-Lien* ou lors de la prochaine communication envoyée aux parents.

7 Service de garde (Information)

Isabelle Mahar présente quelques informations concernant le service de garde :

- Pour l'année scolaire 2023-2024, il y aura 15 groupes du service de garde sur l'heure du midi et 10 groupes après l'école. Il y aura donc une augmentation des groupes (2 groupes de plus le midi pour l'an prochain et 1 groupe de plus

le soir). La planification des locaux pour accueillir ces groupes sera effectuée prochainement.

- Le paiement final des frais du service de garde de l'année 2022-2023 est déjà effectué pour la plupart des parents.

043-CE
22/23-xx

8

Service de garde : Règlements 2023-2024 (Adoption)

Isabelle Mahar présente le nouveau document uniformisé des règlements du service de garde pour l'an prochain.

Corinne Sévigny-Lévesque propose l'adoption du document *Règlements 2023-2024*. Proposition adoptée à l'unanimité.

043-CE
22/23-xx

9

Service de garde : Programme d'activités 2023-2024 (Approbation)

Isabelle Mahar présente le nouveau document *Programme d'activités 2023-2024* du service de garde.

CONSIDÉRANT le retrait de l'orientation sur le décloisonnement entre les classes, car ce point ne se trouve pas dans le futur projet éducatif;

CONSIDÉRANT qu'une révision et correction du texte sera effectuée par Isabelle Mahar et Yann Auclair après l'approbation du contenu par le conseil d'établissement;

CONSIDÉRANT que la version finale sera déposée sur le site Internet de l'école;

Laura Parent propose l'approbation du *Programme d'activités 2023-2024*. Proposition adoptée à l'unanimité.

043-CE
22/23-xx

10

Sorties éducatives (Approbation)

Laura Parent mentionne qu'il y aura une modification d'activité de fin d'année pour les groupes MGH et H01. Les élèves de ces deux groupes iront au Village Vacances Valcartier à la place du Bora Parc, le 19 juin 2023.

Christine Gagné propose l'approbation de cette modification de sortie. Proposition adoptée à l'unanimité.

11 **OPP (Information)**

École primaire Saint-Malo
286, rue Marie-de-l'Incarnation, Québec (Québec) G1N 3G4
Téléphone : 418 686-4040, poste 4043 Télécopieur : 418 682-5894

Yann Auclair n'a pas discuté avec l'OPP depuis la dernière séance du conseil d'établissement.

Audrey Noël effectuera une demande aux responsables de l'OPP afin d'avoir de l'aide pour le ménage de l'école dans la semaine du 19 juin 2023.

043-CE
22/23-xx

12 Code de vie et gestion des comportements (Approbation)

Laura Parent, Yann Auclair et Audrey Girard présentent le nouveau code de vie et gestion des comportements.

CONSIDÉRANT le besoin d'annuler l'ancien « billet rouge », qui sera remplacé par des billets d'intervention qui pourront être gardés au dossier de l'élève;

CONSIDÉRANT une réflexion de plusieurs intervenants et le besoin d'uniformité d'un code de vie au sein de toute l'école;

CONSIDÉRANT le nouveau modèle d'interventions, basée sur la pyramide *Trajectoire des interventions*, du programme RAI (*Réponse à l'intervention*);

CONSIDÉRANT que le nouveau code de vie et gestion des comportements sera remis et présenté aux élèves en début d'année prochaine;

Antony Gagné-Gagnon propose l'approbation du nouveau code de vie et gestion des comportements. Proposition adoptée à l'unanimité.

13 Suivi du budget de fonctionnement du conseil d'établissement (Information)

Les coûts du repas de la dernière séance du conseil d'établissement s'élèvent à 492,26\$. Étant donné le montant initial de 1488\$, auquel se déduit un montant de 162,57\$ pour la conférence *Sexplique*, il restera un montant d'environ 833\$ pour l'achat des dossards pour le projet identification des bénévoles.

043-CE
22/23-xx

14 Factures et listes des fournitures scolaires 2023-2024 (Approbation)

Yann Auclair présente les factures et les listes pour les fournitures scolaires de l'an prochain.

Isabelle Mahar propose l'approbation des factures et listes des fournitures scolaires 2023-2024. Proposition adoptée à l'unanimité.

043-CE
22/23-xx

15 Prévisions budgétaires pour 2023-2024 (Adoption)

École primaire Saint-Malo
286, rue Marie-de-l'Incarnation, Québec (Québec) G1N 3G4
Téléphone : 418 686-4040, poste 4043 Télécopieur : 418 682-5894

Yann Auclair présente et explique les prévisions budgétaires de l'an prochain.

CONSIDÉRANT que le nombre d'élèves est sujet à changements d'ici l'an prochain, ce qui pourrait modifier les sommes;

Odile Côté-Rousseau propose l'adoption des prévisions budgétaires 2023-2024.
Proposition adoptée à l'unanimité.

**043-CE
22/23-xx**

16 Rapport annuel 2022-2023 (Approbation)

Audrey Noël et Yann Auclair présentent le rapport annuel du conseil d'établissement 2022-2023.

Antony Gagné-Gagnon demande une modification dans la liste des noms. Il devrait y être écrit 'Antony' et non 'Anthony'.

Isabelle Mahar propose la modification du point « *Consultation pour le choix de la photographie scolaire* » par « *Approbation du Programme d'activités du service de garde 2023-2024* ». Proposition adoptée à l'unanimité.

CONSIDÉRANT le cours délai et l'ampleur du document :

Audrey Noël propose l'approbation du rapport annuel 2022-2023 par courriel, après le mercredi 14 juin 2023. Proposition adoptée à l'unanimité.

17 Sondage des élèves : résultats (Information)

Point abordé au point 5 « *Suivis au procès-verbal de la réunion du 3 mai 2023* » de la présente rencontre.

18 Consultation sur le règlement des plaintes autres sujets

Yann Auclair présente le nouveau règlement de traitement des plaintes (document envoyé par courriel).

Aucun commentaire de la part des membres du conseil d'établissement.

19 Autres sujets

19.1 Résolution pour le report du cours *Culture et citoyenneté québécoise*

École primaire Saint-Malo
286, rue Marie-de-l'Incarnation, Québec (Québec) G1N 3G4
Téléphone : 418 686-4040, poste 4043 Télécopieur : 418 682-5894

CONSIDÉRANT l'obligation de la part du Ministère que le report de la date d'implantation du cours *Culture et citoyenneté québécoise* doit être approuvé par le conseil d'établissement;

CONSIDÉRANT que plusieurs établissements scolaires ont fait la demande pour reporter l'implantation du cours *Culture et citoyenneté québécoise* à l'année scolaire 2023-2024;

CONSIDÉRANT le peu d'informations et de formations reçues par les enseignants cette année sur ce nouveau cours;

CONSIDÉRANT le court délai avant la date d'implantation;

CONSIDÉRANT que le report de l'implantation du cours *Culture et citoyenneté québécoise* permettra aux enseignants de suivre des formations et prendre connaissance du contenu des cours, ce qui permettra aux élèves de recevoir un enseignement de qualité;

Yann Auclair propose le report du cours *Culture et citoyenneté québécoise* à l'année scolaire 2024-2025. Proposition adoptée à l'unanimité.

20 Clôture de l'assemblée

À 20h35, Laurie Lafranchise propose la levée de l'assemblée. Proposition adoptée à l'unanimité.

Adopté le mercredi 27 septembre 2023.

Signature

Yann Auclair
Directeur par intérim

Signature

Odile Côté-Rousseau
Présidente

Date

École primaire Saint-Malo
286, rue Marie-de-l'Incarnation, Québec (Québec) G1N 3G4
Téléphone : 418 686-4040, poste 4043 Télécopieur : 418 682-5894